



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DANS LE CADRE DU PLAN FRANCE RURALITÉS ET DU DISPOSITIF « ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION DE COMMERCES EN MILIEU RURAL », LE DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES COMPTE DEUX LAURÉATS SUPPLÉMENTAIRES

à Pau, le 4 décembre 2023

En juin 2023, le Gouvernement a lancé le plan France Ruralités, un plan ambitieux pour renforcer l'équité territoriale. 22 millions de Françaises et Français vivent aujourd'hui dans des territoires ruraux. Les ruralités sont diverses dans leurs enjeux et leur capacité à faire face aux grandes transitions économique, numérique et écologique. Avec ce plan, la mise en place de solutions adaptées et différenciées est proposée pour répondre au mieux aux spécificités de chaque territoire.

Dans le cadre du plan France Ruralités, le dispositif « Accompagnement à l'installation de commerces en milieu rural » porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) entend favoriser la reconquête commerciale de nos territoires. Ce dispositif permet ainsi d'apporter un soutien à l'installation d'un commerce sédentaire multiservices dans une commune rurale ou d'un commerce non sédentaire, dont la tournée hebdomadaire prévoit un nombre minimal de jours de passage dans des communes rurales. Cet accompagnement contribuera à renforcer l'attractivité et les liens sociaux de nos zones rurales.

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Pôle communication (réservé à la presse)

• *En journée :*

Tel : 05 59 98 24 50 | 06 26 14 12 79

pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

• *En soirée, de 18h30 au lendemain 8h et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h (astreinte communication) :*

Tel : 06 15 20 31 38

pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64



Le département des Pyrénées-Atlantiques bénéficiait d'ores et déjà de ce dispositif pour les communes de Louhossoa et Larceveau-Arros-Cibits. **Aujourd'hui, ce sont deux nouveaux lauréats qui viennent s'ajouter à la liste des bénéficiaires :**

- **la commune de Bonloc** (arrondissement de Bayonne) ;
- **l'établissement La Souris Verte** – commune de Saint-Boès (arrondissement de Pau).

Pour ces quatre projets, ce sont 207 231 euros qui ont été investis dans le département afin d'apporter une offre commerciale de proximité aux habitants de nos communes rurales.